



Expéditeur :

**ASSOCIATION ROYALE OFFICE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE BELGIQUE**

Avenue Charles Thielemans, 93 - 1150 Bruxelles ☎ tel : 02 772 50 27

**Site : oghb.be - email : aroghb@gmail.com**

---

Éditeur responsable : Philippe Petit – Route de la Bruyère 98 – 5310 Upigny

Chers membres,

Chers amis,

Comme à la fin de 2020, c'est dans un contexte encore bien morose que je viens vous présenter mes vœux, au nom du conseil d'administration de l'OGHB.

La crise du covid, loin d'être terminée, a endeuillé certaines de nos familles. Nous partageons la peine de nos membres affectés par la pandémie.

Après des mois de fermeture, le centre de documentation a pu rouvrir grâce à la bienveillance d'une équipe motivée de bénévoles. Merci à eux et à Renaud Hachez, qui a réussi à mettre en place avec Philippe Petit et Katherine Canivet une méthode conforme aux directives officielles. Cela n'a pas été simple.

Merci aussi à nos bibliothécaires, M. Roland Vande Velde et Madame, née Micheline Moens, pour le patient travail de mise en ordre de notre bibliothèque, et à M. Yves Sarlet, pour le classement de notre collection de faire-part et le don important qu'il nous a fait dans ce cadre.

Merci aussi au comité de rédaction du « Parchemin ». Grâce à lui, nos membres ont reçu régulièrement leur cher bimestriel si attrayant, rempli d'articles intéressants. Katherine Canivet, Marc Belvaux et Frédéric de Montpellier d'Annevoie Villermont n'ont pas ménagé leur temps pour vous offrir des numéros passionnants. Dès le début de l'année prochaine, vous recevrez – outre le premier n° de 2022 – le n°-bis habituel avec la revue des revues, l'index onomastique dressé par Bernard de Haan et plusieurs inventaires de fonds d'archives déposés à l'Office.

Merci à tous ceux qui permettent ainsi à notre association, en ces temps difficiles, de continuer à vivre et à se développer. De nouvelles initiatives sont nées : les cours de paléographie de Léon Thilly, les cours d'héraldique de François-Xavier Geubel et Cédric Pauwels, le *facebook* animé par Michel Vanwelkenhuyzen, etc.

Les techniques actuelles permettent aux chercheurs de poursuivre leurs travaux même par temps de pandémie. C'est une chance que nous avons. Notre « Héralaut » nous permet de rester en contact les uns avec les autres en attendant des jours meilleurs, que nous espérons voir arriver en 2022.

Amitiés, joyeux Noël quand même et que 2022 vous soit propice.

Christophe DEFOSSA  
Président de l'OGHB

## COTISATION 2022



Dans l'enveloppe du dernier *Parchemin* était insérée la demande de renouvellement de la cotisation de membre de l'Office généalogique et héraldique de Belgique. **Pour OFFRIR ou pour ceux qui n'auraient pas encore renouvelé leur cotisation**, nous rappelons que la promotion est valable jusqu'au 31 décembre 2021.

Nous vous remercions de nous avoir accompagnés pendant l'année 2021 et espérons que vous avez apprécié les services et les diverses publications de l'Office généalogique et héraldique de Belgique.

	Jusqu'au 31 décembre 2021	À partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2022
<b>Membre adhérent</b> ( <i>Le Parchemin</i> , bibliothèque, cours, réunions d'entraide, ...):	50 €	55 €
<b>Membre adhérent habitant l'étranger</b> * (comprenant 30 € de frais de port):	80 € *	85 € *
<b>Membre effectif</b> (vous donne en plus le droit de vote aux Assemblées générales):	55 €	60 €
<b>Membre protecteur</b> : cotisation + don (votre nom est publié dans <i>Le Parchemin</i> ):	140 €	140 €

au compte **IBAN : BE84 3104 0964 7759, BIC : BBRUBEBB** de l'OGHB en précisant le niveau de membre choisi.

Nous vous remercions de nous avoir accompagnés durant cette année et espérons que vous avez apprécié les services et les diverses publications de l'OGHB.

Retrouvez la liste complète de notre collection *Recueil* disponible sur notre site : <http://oghb.be/recueils>

## IL EST ENCORE POSSIBLE DE S'INSCRIRE AUX COURS D'HÉRALDIQUE



Le cours abordera, l'histoire de l'héraldique, les règles en matière d'emploi des couleurs, des pièces et partitions, les ornements extérieurs, l'utilisation de l'héraldique noble et bourgeoise. Comment créer un blason? Quel régime de protection juridique s'y applique? Autant de questions qui seront traitées via des séances de cours assurées en binôme par François-Xavier Geubel et Cédric Pauwels, tous deux administrateurs à l'Office et membres du conseil d'héraldique et de vexillologie à la Communauté française de Belgique.

Les cours se donneront le 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 18h00 à 19h30 dans nos locaux. Le premier cours aura lieu le jeudi 20 janvier 2022.

Inscription par email auprès du secrétariat de l'Office : [aroghb@gmail.com](mailto:aroghb@gmail.com)

LE CENTRE DE DOCUMENTATION :  
EST OUVERT

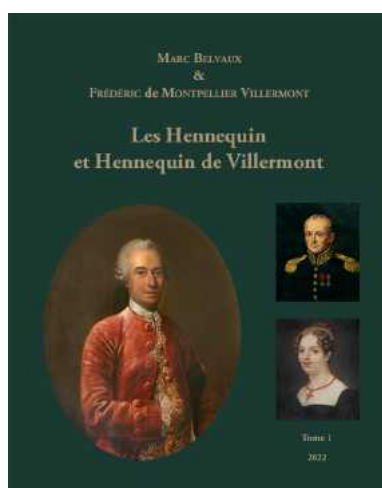
- Le mercredi de 14h - 16h30
- Le samedi de 9h30 - 12h15

## SERA FERMÉ :

- du 24 décembre 2021 au 2 janvier 2022 inclus

## PUBLICATIONS DE NOS MEMBRES

En souscription jusqu'au 31 janvier 2022



Marc Belvaux & Frédéric de Montpellier Villermont, *Les Hennequin et Hennequin de Villermont*, 2022, 600 pp. À paraître en février 2022 en deux tomes.

La famille Hennequin puis Hennequin de Villermont est originaire de Champagne. On retrouve les Hennequin à Troyes milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Gérard Hennequin, écuyer, cité en 1455, est l'auteur de la branche des seigneurs d'Allonneaux dont descendent les Hennequin de Villermont. Il habite Châlons en Champagne. Parmi ses descendants, citons notamment Madeleine Hennequin (1631-1719), épouse de Charles Colbert, cousin germain du grand Colbert, ministre de Louis XIV, Gilles Hennequin (1605-1661) et son fils Christophe (1644-1712), seigneurs de Cramant, conseillers du roi et présidents du grenier à sel de Châlons. Catherine Hennequin (1677-1742), fille de Christophe ci-dessus, épouse François Cornet, seigneur de Villermont. Sans descendance, elle laisse la seigneurie de Villermont à son neveu Pierre-Gilles Hennequin (1717-1795), qui partage sa résidence entre son château de Cuis et son hôtel particulier d'Aÿ.

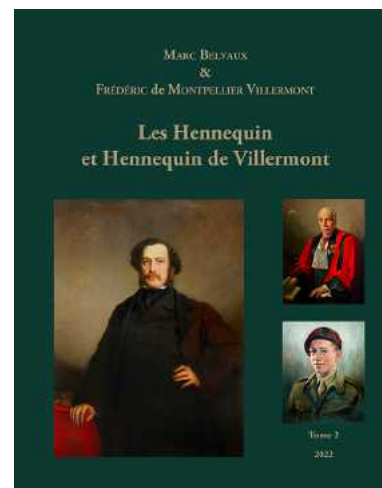
Parmi les enfants de Pierre-Gilles, mentionnons Alexandre Hennequin de Villermont (1753-1830), auteur de la branche éteinte des marquis de Willermont, et Athanase (1763-1840), contre-amiral de France, qui fait la campagne d'Amérique entre 1781 et 1783, fondateur de la maison de champagne *Bollinger, Renaudin et C<sup>e</sup>*. Athanase de Villermont a une fille Louise, épouse de Joseph Bollinger, directeur de la célèbre maison de champagne du même nom, et les jumeaux Charles (1815-1893), auteur de la branche belge, et Louis de Villermont (1815-1896), auteur de la branche subsistante en France.

Ultramontain, directeur du *Courrier de Bruxelles*, fondateur du régiment des zouaves pontificaux, le comte Charles de Villermont, admis dans la noblesse belge en 1852, est connu pour ses écrits historiques ainsi que pour son engagement politique et auprès du pape. Sa descendance masculine s'est éteinte en 2018 avec le décès le comte Henry de Villermont, dernier du nom et du titre en Belgique.

**En souscription :**

Vous pouvez acquérir les deux tomes de la généalogie Hennequin en versant la somme de 80 euros sur le compte BE35 0012 1273 6537 BIC : GEBABEBB de Marc Belvaux avec la communication « Villermont ». Tirage limité. Il est donc souhaitable de souscrire son ou ses exemplaire(s) avant fin janvier 2022.

Cette somme est à majorer de 15 € pour un envoi par la poste en Belgique (18 € en France). Afin d'éviter les frais de port, les souscripteurs peuvent retirer leur(s) exemplaire(s) auprès des auteurs (0498/76.05.17) ou à l'Office généalogique et héraldique de Belgique, 93 avenue Charles Thielemans, 1150 Woluwe-Saint-Pierre (sur rendez-vous au 02/772.50.27 ou par mail : aroghb@gmail.com).



Jean-François Houtart, *La famille Snoy*, 2021, deux volumes de 704 pages, cousus, couvertures cartonnées et illustrées, dans un étui en carton, format 19 x 25,5 cm. Tirage limité.

Originaires de l'*Oversticht* et du *Nedersticht* d'Utrecht, les Snoy apparaissent dès 1250. Pendant plusieurs siècles, nous pouvons suivre cette famille chevaleresque à Oldenzaal et à Utrecht, ainsi que dans les duchés de Gueldre et de Clèves. Lors de la révolte des Pays-Bas contre Philippe II, au XVI<sup>e</sup> siècle, les frères Josse et Didrik Snoy connaîtront des destins différents : le second embrassera la religion réformée et deviendra un héros de l'Indépendance des Provinces-Unies, un chef des *Gueux de mer*, gouverneur de la Hollande du Nord, amiral du Zuyderzee ; le premier restera catholique, épousera Walburge van der Aa, dame d'Oppuers, et s'installera à Malines.

Josse Snoy est l'ancêtre de tous les Snoy contemporains, désormais belges. Son fils Philippe (1570-1637), chevalier, seigneur d'Oppuers et de Poederlé, sera bourgmestre de Malines à douze reprises ! Son petit-fils Jean-Charles (1618-1689) sera créé baron d'Oppuers par le roi Philippe IV. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la famille occupera une place éminente dans la ville du Grand Conseil, jusqu'au baron Philippe-Ghislain Snoy (1744-1825), bourgmestre de Malines, député auprès de l'empereur Joseph II en août 1787.

Les fils de ce dernier – Idesbalde et Alexandre – sont les auteurs des deux lignes de la famille Snoy : celle du Brabant wallon (autour des châteaux de Bois-Seigneur-Isaac, de l’Hermitte et du Bois de Samme) et celle du Brabant flamand (autour des châteaux de Terbruggen et de Melsbroeck). Les barons Snoy seront soucieux de servir le Pays. Citons Idesbalde (1777-1840), sénateur ; Charles (1823-1908), secrétaire et questeur de la Chambre des représentants ; Georges (1844-1923), vice-président de la même assemblée ; Raoul (1846-1919), commandant des Palais royaux sous Léopold II ; Albert (1850-1897), questeur du Sénat ; Thierry (1862-1930), sénateur ; Raymond (1885-1960), lieutenant général, combattant des deux guerres mondiales ; Ferdinand (1896-1940), capitaine au 1<sup>er</sup> régiment des Guides, mort pour la Belgique ; Jean-Charles (1907-1991), ministre des Finances, négociateur et signataire des *Traité de Rome* ; Thérèse (née en 1952), membre de la Chambre des représentants de 2007 à 2014...

### SOUSCRIPTION

jusqu’au 31 mars 2022 : 70 €  
à partir du 1<sup>er</sup> avril 2022 : 85 €  
+ frais de port éventuels

Association familiale Snoy  
Rue Armand De Moor 3, B – 1421 Braine-l’Alleud  
Email : snoy.bernard@skynet.be

70 € à virer sur le compte : IBAN BE73 7320 4925 7560 BIC CREGBEBB avec la communication *Livre Snoy*.

### Lieux d’enlèvement des livres SUR RENDEZ-VOUS :

**ANRB**, 25 avenue Franklin Roosevelt, 1000 Bruxelles (info@anrb-vakb.be - 02 642 25 20)

**OGHB**, Hôtel communal de Woluwe-Saint-Pierre, 93 avenue Charles Thielemans (3<sup>e</sup> étage), 1150 Bruxelles (aroghb@gmail.com - 02 772 50 27)

**Carnet mondain - État présent de la Noblesse de Belgique**, château de Rixensart, 40 rue de l’Église (02 640 40 86) (du 10 au 31 janvier 2022)

**Château de Bois-Seigneur-Isaac**, 3 rue Armand De Moor (snoy.bernard@skynet.be - 067 21 38 80)



## ÉTAT PRÉSENT de la NOBLESSE BELGE

Le cinquième tome du nouveau cycle de l’ÉTAT PRÉSENT de la NOBLESSE BELGE est disponible. Ce cinquième cycle reprend les notices généalogiques relatives aux familles subsistantes ainsi que celles des familles éteintes depuis la publication du quatrième cycle.

Ce tome de 380 pages comprend les 85 notices des familles **Dorlodot (de)** à **Garcia (de) (Dor-Ga)**. Il est disponible uniquement dans sa version reliée toilée à titres dorés.

Cet annuaire 2021 est réservé aux membres de l’*ASBL État Présent des Familles*, en règle de cotisation. Il ne pourra donc être rédigé de factures ou autres documents comptables. Le paiement par les membres du montant de la cotisation est considéré comme adhésion aux statuts de l’*ASBL* publiés aux annexes du *Moniteur belge* du 22 octobre 2004.



### Le montant de la cotisation 2021 est de 50 € + frais de port éventuels :

- o **Belgique** frais d’expédition par volume s’élèvent à : 8 €
- o **Europe et aux États-Unis** : paiement par virement ou carte de crédit, les frais d’expédition par volume s’élèvent à : 13 €
- o **Suisse et le reste du Monde** : paiement uniquement par carte de crédit, frais d’expédition par volume s’élèvent à : 23 €

### Contact :

**Permanence au château de Rixensart**, rue de l’Église, 40, 1330 Rixensart, tous les jeudis, de 14h. à 18h, tél. : 0472.946.785

Email : etatpresent@gmail.com

La cotisation peut être réglée en espèces lors de la permanence au château de Rixensart. Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, cette cotisation peut être virée au compte **BE78 3100 5324 3386** BIC : BBRUBEBB de l’*ASBL État Présent des Familles* avec comme communication « **Cotisation 2021** » en rajoutant les frais d’expédition.

Les personnes intéressées par les annuaires de **2017 (A-BI)**, **2018 (Bo-Bu)**, **2019 (Ca-Cop)** et **2020 (Cor-Doo)** peuvent cotiser pour ces années aux mêmes conditions.





Bernard Vandermeersch, *La fin d'une élite. Chanoines cathédraux dans les Pays-Bas autrichiens à la fin de l'Ancien Régime (1770-1797)*

D'après le droit canon, les chanoines des cathédrales sont réputés constituer le « sénat » de l'évêque et le vivier où il choisit ses proches collaborateurs. Dans la pratique, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, ils excèdent ce rôle. Collectivement, les chapitres influencent et même font pression sur leur évêque. À titre individuel, plusieurs chanoines jouent un rôle d'éminence grise. La recherche a porté sur les chanoines qui se sont succédé dans les cathédrales des sept diocèses des Pays-Bas autrichiens entre 1770 et 1797. L'étude met en évidence les nombreuses relations familiales entre chanoines. Elle montre plus largement que le haut clergé est souvent issu de familles « à prêtres ». Ce qui, loin d'être un truisme, signifie que l'ordre sacerdotal se recrute sur une base sociale, culturelle et spirituelle étroite. En particulier, les milieux du monde légal forment plus de la moitié de la base de recrutement connue et plus du tiers de l'ensemble du corps. Cette caractéristique peut être rapportée au modèle d'administration de la « bonne ville » borroméen ou « hispano-tridentin », qui a émergé au début du 17<sup>e</sup> siècle et qui rentre en crise au 18<sup>e</sup> siècle. L'étude montre, par-delà les réseaux familiaux et le népotisme, qu'il

existe une autre force centripète au sein de ce clergé : ce que nous avons appelé la « connexion de Louvain ». L'université de Louvain, qui détient le monopole de l'enseignement supérieur, étend un réseau informel de clientèle à travers les Pays-Bas. L'étude montre que le marché des bénéfices ecclésiastiques est sous le contrôle de l'université. Le réseau lovaniste est solidement implanté dans les instances d'Église. Les conflits de la fin du 18<sup>e</sup> siècle révèlent le rôle souterrain de ce réseau. Les chanoines affiliés à la « connexion de Louvain » influencent voire forcent l'attitude des évêques contre le joséphisme (1780-1790). Ils vont également jouer un rôle d'opposition sous le régime français, avant la conclusion du concordat (1795-1802).

Bernard Vandermeersch, *Chanoines cathédraux dans les Pays-Bas autrichiens à la fin de l'Ancien Régime (1770-1797)* : Dictionnaire prosopographique

### Renseignements :

La boutique des Archives générales du Royaume :

<http://arch.arch.be/index.php?l=fr&m=en-pratique&r=en-vente-aux-archives-de-l-etat#1>

Amazone :

[https://www.amazon.fr/dp/9463912215?ref=myi\\_title\\_dp](https://www.amazon.fr/dp/9463912215?ref=myi_title_dp)

[https://www.amazon.fr/dp/9463912169?ref=myi\\_title\\_dp](https://www.amazon.fr/dp/9463912169?ref=myi_title_dp)



## IN MEMORIAM



M. Raymond Jacob, président honoraire de « Malmedy-Folklore », est décédé le 22 septembre 2021 à l'âge de 82 ans. Auteur de plusieurs ouvrages (« Les armoiries et les couleurs de Malmedy », « La maison Dester, dite maison Villers ») et de nombreux travaux parus notamment dans la revue *Folklore Stavelot-Malmedy Saint-Vith*, il avait relevé les armoiries anciennes de sa famille (voir *Le Parchemin*, 1988, p. 193-195) et avait aidé d'autres familles à retrouver leurs anciennes armoiries en consultant pour eux les dossiers du tribunal de la chambre impériale conservés aux Archives de l'État à Liège.





M. Didier de Meester de Betzenbroeck est décédé le 26 octobre 2021 à près de 78 ans. Considéré comme le plus grand collectionneur privé de menus en Belgique voire au monde, il avait vu paraître en juin dernier un *Florilège héraldique* signé par notre administrateur Marc Belvaux et présentant quelque deux cents menus parmi les plus beaux de sa collection (voir *Le Héraut* n° 149). Didier de Meester de Betzenbroeck prêtait volontiers ses trésors pour illustrer les publications de l'OGHB (*Recueil* et *Parchemin*). Jaklin avait réalisé l'obit du vivant de Didier de Meester de Betzenbroeck.



M. Jacques Oldenhove de Guertechin est décédé le 30 novembre 2021 dans sa 99<sup>e</sup> année. Passionné par l'histoire des familles, doué d'une prodigieuse mémoire, l'arrivée d'un nouveau numéro du « Parchemin » était pour lui une véritable fête. Sa belle-fille Mme Michel Oldenhove de Guertechin est la sœur d'Hervé Douxchamps.



Les membres du conseil d'administration et du comité de gestion de l'OGHB présentent leurs condoléances sincères aux familles.

